



03 oct 2025 -16:01

Appartient à [Conseil des ministres du 3 octobre 2025](#)

Modification de l'amendement du Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique

Sur proposition du ministre du Budget Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé une modification de l'addendum au Plan national pour la reprise et la résilience (PRR).

Une première version d'amendement global du PRR a été élaborée dans le cadre d'un processus de coordination fédéral et interfédéral, dans le respect des orientations de la Commission européenne. [Le Conseil des ministres du 13 juin 2025](#) et le Comité de concertation du 20 juin 2025 ont approuvé ce plan.

Les discussions avec la Commission européenne et les départements compétents ont révélé qu'il était opportun de supprimer ou d'ajouter certains jalons et objectifs, ainsi que de revoir à la baisse l'ambition de certaines mesures car elles ne pouvaient être réalisées dans les délais prévus.

Les projets « Backbone » et « Charging Stations » relatifs à l'hydrogène ont été abandonnés.

La réalisation des projets pour le rail baptisés « Rail refurbishment and station accessibility works, An industrial value chain for hydrogen transition en Rail – Smart mobility » a une nouvelle fois été revue à la baisse par rapport à la révision initiale.

Enfin, pour compléter l'enveloppe fédérale, une injection de capitaux dans le fonds de Défense est proposée.

Le Conseil des ministres charge le coordinateur fédéral de soumettre cet addendum à la Commission européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-premier ministre et ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative
Rue des Colonies 11, 2ième étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>
hallo@vincent.fed.be

Laura Mahieu
Porte-parole
laura.mahieu@vincent.fed.be

